

Donner les meilleures chances de réussite à la jeunesse ligérienne	P2
Offrir aux EPLE des équipements et un environnement numérique de qualité	J201

La Commission Permanente,

- VU** le Code général des collectivités territoriales,
- VU** le Code de l'Education et notamment ses articles L214-6, L421-17 et D211-14,
- VU** l'arrêté du 26 octobre 2001 relatif à l'imputation des dépenses du secteur public local,
- VU** la délibération du Conseil régional du 2 juillet 2021 modifiée donnant délégation du Conseil régional à la Commission permanente,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2024 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région et notamment au titre du programme J201,
- VU** la convention n°2023_05511 approuvée par délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date 07 juillet 2023 relative à l'acquisition d'équipements et de mobiliers pédagogiques pour la section esthétique-coiffure (LPO Louis-Jacques Goussier -Rezé 44),
- VU** la convention n°2022_08844 approuvée par délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 23 septembre 2022 relative à l'acquisition d'équipements de la famille des métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées permettant la mutualisation avec les sections pré bac et post bac du génie électrique et du génie productique (LP Leclerc de Hauteclocque - Montval sur Loir - 72),
- VU** la convention n°2022_08843 approuvée par délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date 23 septembre 2022 relative à l'acquisition d'équipements de la famille des métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées permettant la mutualisation avec les sections pré bac et post bac du génie électrique et du génie productique (LPO Estournelles de Constant - La Flèche - 72),
- VU** la convention n°2022_08837 approuvée par délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 23 septembre 2022 relative à l'acquisition d'équipement de la famille des métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées permettant la mutualisation avec les sections pré-bac et post bac du génie électrique et du génie productique (LPO Fernand Renaudeau - Cholet - 49),
- VU** la convention n°2022_08836 approuvée par délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date 23 septembre 2022 relative à

l'acquisition d'équipements le FabLab (LPO Jean Moulin - Angers 49),

VU la convention n°2022_08795 approuvée par délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date 23 septembre 2022 relative à l'acquisition d'équipement de la famille des métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées permettant la mutualisation avec les sections pré bac et post bac du génie électrique et du génie productique (LP Heinlex - St Nazaire - 44),

VU la convention n°2022_08777 approuvée par délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 23 septembre 2022 relative à l'acquisition d'équipement de la famille des métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées permettant la mutualisation avec les sections pré-bac et post bac du génie électrique et du génie productique (LPO Sadi Carnot Jean Bertin - Saumur - 49),

VU la convention n°2022_08768 approuvée par délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date 23 septembre 2022 relative à l'acquisition d'équipement de la famille des métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées permettant la mutualisation avec les sections pré bac et post bac du génie électrique et du génie productique (LPO Chevrollier - Angers - 49),

VU la convention n°2022_07567 approuvée par délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 08 juillet 2022 relative à l'acquisition d'une presse plieuse hydraulique pour la formation du CAP RICS (LPO Sadi Carnot Jean Bertin - Saumur - 49),

VU la convention n°2022_07565 approuvée par délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 08 juillet 2022 relative à l'ouverture de formation CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie, option B Soudage en 1 an (LPO Sadi Carnot Jean Bertin - Saumur - 49),

VU la convention n°2021_12269_00 approuvée par délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 23 septembre 2021 relative à l'acquisition d'un gerbeur électrique (LPO Raphaël Elizé - Sablé sur Sarthe - 72).

CONSIDERANT le périmètre de la restructuration immobilière en cours au LP Louis-Jacques Goussier - Rezé 44,

CONSIDERANT les demandes du LP Heinlex (44), LPO Chevrollier (49), LPO Renaudeau (49), LPO Sadi Carnot Jean Bertin (49), LPO Jean Moulin (49), LPO Estournelles de Constant (72), LP Hauteclocque (72) et LPO Raphaël Elizé (72) portant sur l'actualisation de la date de fin d'exécution du projet,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT la tenue de la commission Jeunesse, emploi, formations, lycée et orientation

Après en avoir délibéré, décide,

D'AFFECTER

une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 600 000 € pour les opérations de financement des équipements destinés aux lycées publics prises en charge directement par la Région (opération n°24D00104 votée par délibération du Conseil régional lors de la session des 21 et 22 décembre 2023),

D'AFFECTER

une autorisation de programme d'un montant de 1 901 598 € au titre des opérations en gestion de subvention figurant en annexe 1,

D'AUTORISER

la Présidente à signer les conventions pour les équipements des EPLE selon le détail figurant en annexe n°1, conformément à la convention type approuvée par délibération de la Commission permanente du 9 février 2024,

D'APPROUVER

l'avenant figurant en annexe n°2 de la convention initiale n°2023_05511 « Acquisition d'équipements et de mobiliers pédagogiques pour la section esthétique-coiffure » (LP lycée Louis-Jacques Goussier - Rezé 44) afin d'actualiser son objet pour qu'il corresponde mieux au périmètre de la restructuration immobilière en cours de réalisation : « Acquisition d'équipements et de mobiliers pédagogiques pour les sections esthétique - coiffure, accompagnement soins et service à la personne et agent accompagnement au grand âge »

D'AUTORISER

la Présidente à le signer,

D'APPROUVER

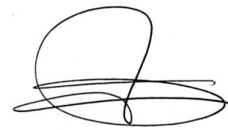
les conventions modificatives des conventions suivantes, afin de prolonger la période d'exécution du projet pour prendre en compte le retard d'exécution des prestations :

- n° 2022_08795 « Acquisition d'équipement de la famille des métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées permettant la mutualisation avec les sections pré bac et post bac du génie électrique et du génie productique », LP Heinlex - St Nazaire - 44 (annexe n°3),
- n° 2022_08768 « Acquisition d'équipements de la famille des métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées permettant la mutualisation avec les sections pré bac et post bac du génie électrique et du génie productique », LPO Chevrollier - Angers - 49 (annexe n°4),
- n° 2022_08843 « Acquisition d'équipements de la famille des métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées permettant la mutualisation avec les sections pré bac et post bac du génie électrique et du génie productique », LPO Estournelles de Constant - La Flèche - 72 (annexe n°5),
- n° 2022_08844 « Acquisition d'équipements de la famille des métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées permettant la mutualisation avec les sections pré bac et post bac du génie électrique et du génie productique », LP Leclerc de Hauteclocque - Montval sur Loir - 72 (annexe n°6),
- n° 2022_08837 « Acquisition d'équipement de la famille des métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées permettant la mutualisation avec les sections pré-bac et post bac du génie électrique et du génie productique », LPO Fernand Renaudeau - Cholet - 49 (annexe n°7),
- n° 2022_08777 « Acquisition d'équipement de la famille des métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées permettant la mutualisation avec les sections pré-bac et post bac du génie électrique et du génie productique », LPO Sadi Carnot Jean Bertin - Saumur - 49 (annexe n°8),

- n° 2022_07565 « Ouverture de formation CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie, option B Soudage en 1 an », LPO Sadi Carnot Jean Bertin - Saumur - 49 (annexe n°9),
- 2022_07567 « Acquisition d'une presse plieuse hydraulique pour la formation du CAP RICS », LPO Sadi Carnot Jean Bertin - Saumur - 49 (annexe n°10),
- n°2022_08836 « Acquisition d'équipement pour le Fablab », LPO Jean Moulin - Angers - 49 (annexe n°11),
- n° 2021_12269_00 « Acquisition d'un gerbeur électrique », LPO Raphaël Elizé - Sablé sur Sarthe - 72 (annexe n°12),

D'AUTORISER
la Présidente à les signer.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ
Abstentions : Groupe Printemps des Pays de la Loire

REÇU le 04/06/24 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs